



NOTE

FORMALITÉS D'AVANT MATCH

Destinataires : OTM et arbitres franciliens

Date : 29 mars 2019

Nos références : 2019-03-29 PS DSI/ABD/283

Haute Importance Moyenne Importance Information

Echéance réponse : /

Madame, Monsieur,

Lors de vos prochaines rencontres, et en cas d'absence d'un entraîneur, nous vous demandons de ne pas inscrire son nom sur la feuille de marque.

Ne pouvant pas signer la feuille de marque lors de l'inscription de son 5 de départ, il ne peut être noté présent.

En aucun cas un entraîneur non présent ne doit figurer sur la feuille de marque.

Si l'entraîneur arrive après le début de la rencontre, il sera noté comme assistant.

Vous en remerciant par avance,

Sportivement,

Nombre de Pièces Jointes : /

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Le Président de la CRO Djamel SOUDANI	Responsable de Pôle Sylvie PHILIPPE	Secrétaire Général Marceau DURAND